

# AUJOURD'HUI

## BERCHÈRES Saint GERMAIN

### Le Mot du Maire

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour rappeler quelques règles de comportement qui me sont chères et qui semblent bien être bafouées ces temps-ci :

S'engager et perpétuer un comportement qui fera de tous, des citoyens responsables au service du bien commun.

Notre village chacun l'aime et doit le respecter.

Faisons en sorte que l'âme d'un territoire reste paisible et propre.

Plus de dépôts sauvages aux pieds de nos containers et dans les bois environnants.

Plus de lampadaires détruits par des tirs de carabines.

Plus de panneaux indicateurs volés ou endommagés par des plombs.

Plus de tous ces détritrus jetés sur la voie publique, la pollution est aussi visuelle.

Arrêtez tous ces actes qui font de ceux qui les perpétuent des êtres irresponsables.

Nous devons nous engager dans des actions afin que tous aient un comportement digne.

En bref, faisons preuve de civisme.

L'arrivée de la fin de l'année me permet de vous souhaiter à tous et de tout cœur de **Joyeuses Fêtes de Noël.**

André JULIEN  
Maire

# Eau – Assainissement – Eclairage

## Commission des Eaux

De très nombreuses ruptures de canalisation et des fuites sur branchement ont émaillé la distribution des eaux dans notre commune durant cette année 2009. Cela incite à continuer l'effort de remplacement des anciennes canalisations et la reprise des branchements en plomb sur le budget 2010. Entre autre projet, il est retenu de changer la canalisation de la Grande Rue dans la continuité de ce qui a déjà été fait. Nous allons également mettre en étude la possibilité de changer les tuyaux d'eau lors de l'ouverture des tranchées pour l'assainissement de Saint Germain.

Il faut également prévoir en complément des travaux de réfection, une étude diagnostique du réseau mettant en évidence les points faibles et les points d'étranglement qui créent des diminutions intempestives de pression.

Le syndicat de Soulaire nous garantit la livraison de l'eau potable de bonne qualité et en quantité suffisante, à pression constante au lieu dit du Bois Vacher. Une convention avec la commune est en cours de signature pour bien figer les limites d'intervention et de responsabilité des deux parties.

La direction générale de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes nous incite fortement à s'assurer que le règlement de service de l'eau ne comporte pas de clauses abusives ou caduques. Pour cette raison un nouveau règlement du service de l'eau est en cours de rédaction s'inspirant de l'ancien mais mis au goût du jour. Il sera distribué à tous les abonnés dès son approbation par le Conseil Municipal début 2010.

Une convention vient d'être signée avec la Communauté de Communes du Val de l'Eure et la REGIE'S, filiale de la RSEIPC pour l'installation sur le château d'eau de Saint Germain d'une antenne en point haut permettant l'amélioration de la distribution de l'ADSL. Ce service pourra d'ailleurs être obtenu par les habitants de Berchères Saint Germain moyennant une redevance.

## Commission de l'assainissement

Le dossier de la nouvelle station d'épuration suit son cours et après un assez long sommeil administratif reprend son cours normal. Les demandes de subventions définitives sont en cours d'approbation et le marché de construction vient d'être lancé. Le choix de l'entreprise devrait intervenir début Février 2010. La période de plantation des roseaux va fixer la fin des travaux mais on peut raisonnablement penser à la fin 2010, alors que la première tranche sur Saint Germain sera finie et que la deuxième sera sans doute commencée.

Comme pour le service de l'eau, un règlement de service de l'assainissement est en cours de rédaction. Il sera remis à tous les abonnés, nouveaux pour Saint Germain ou anciens pour Berchères dès que le Conseil Municipal l'aura approuvé.

## Commission de l'éclairage

Pour l'année 2010, il est prévu au budget primitif l'inscription de travaux pour continuer la modernisation de la Grande Rue, les fourreaux étant déjà en place.

Des contacts ont été pris avec la RSEIPC pour voir la possibilité de modifier certains horaires de fonctionnement. Mais il semble que la solution soit difficilement négociable dans l'immédiat tout au moins.

Il semblerait que la possibilité d'utiliser des ampoules basse consommation sur le réseau actuel ne soit pas rentable et même problématique. Affaire à suivre.



**MISTER FLAT INFORMATIQUE**  
ANALYSE ET PVI INDIVIDUELLE  
WWW.MISTERFLAT.FR

**02 37 21 86 72**



**MISTER FLAT ASSISTANCE**  
WWW.MISTERFLAT.FR

**VENTE  
REPARATION  
FORMATION**

Horaires d'ouverture  
Lundi :  
15h - 19h  
Mardi au Vendredi :  
9h - 12h 14h - 19h  
Samedi :  
9h - 12h 14h - 18h  
Fermé jeudi matin



**ASSISTANCE A DOMICILE**

**5 avenue des parigaudes - 28 300 JOUY**

**50%  
Credit Impôt**

# Environnement – Nature - Patrimoine

## Plan d'eau des Forges :

La deuxième journée au plan d'eau des Forges, le samedi 17 novembre dernier, a été l'occasion de poursuivre le travail de nettoyage entrepris. Nous avons continué le débroussaillage des abords du plan d'eau donnant ainsi une meilleure visibilité des berges.

Beaucoup de déchets ont été retirés, verre, plastiques, sièges de voiture, ferrailles et branchages. Une partie des déchets a été brûlée sur place et le reste évacué vers la déchèterie de Pierres. Le plan d'eau retrouve petit à petit un aspect plus agréable, mais il reste encore du travail à accomplir pour que le contour puisse être possible à pied.

Merci à tous les habitants de Berchères St Germain et aux membres du conseil ainsi qu'aux employés communaux qui se sont mobilisés durant cette journée.

Deux autres journées sont d'ores et déjà programmées en 2010, l'une en mars, mais vous serez prévenus par distribution de tracts dans les boîtes aux lettres, et l'autre lors des Journées Mondiales de l'Environnement début juin.

## Canal Louis XIV :

La mise en valeur des ouvrages du Canal Louis XIV, inscrits à l'Inventaire des Bâtiments Historiques, édifiés sur le domaine de la commune et reprise dans notre programme a commencé.

Cette première phase consiste à dégager le chemin d'accès qui mène à la Grande Arche. Le bornage a été entièrement retracé sur la base de l'existant par le cabinet Gernez, géomètre expert, en présence et avec l'accord des propriétaires des parcelles concernées.

Un élagage des bords de ce chemin est nécessaire avant que les travaux de terrassement puissent être entrepris par la suite.

Pour ces travaux, les subventions demandées notamment dans le cadre du contrat Pays / Région ont été accordées. Elles permettront de financer une grande partie du coût de cette mise en valeur.

Le Conseil Général est très attentif à notre travail.

Ce point d'étape sur ce dossier est aussi l'occasion de rendre hommage à ceux qui nous ont précédés pour la sauvegarde de ce patrimoine communal, mais aussi eurélien. C'est aussi et peut être et surtout grâce à eux que ce patrimoine nous parvient à ce jour avec autant de précisions.

La réussite de cette mise en valeur nous conduit à nous souvenir de trois hommes merveilleux qui ont particulièrement œuvrés pour cette sauvegarde et sans qui cette action n'aurait peut être pas eu lieu. Nos « anciens » se les rappelleront, les « nouveaux » les découvriront. Ce sont :

-M. BROCHET qui vient de quitter ses chers bois de la Dragonnerie depuis peu. Il a fondé l'Association pour l'Etude et la Sauvegarde des Vestiges du Canal de Louis XIV et ses Environs afin de protéger le canal et les terrasses de diverses nuisances et de l'oubli.

Nos plus sincères et affectueuses condoléances à madame BROCHET.

-M. DESPOT qui a remis en activité cette association sous le nom : Comité de sauvegarde des fouilles et terrasses de Louis XIV et ses environs afin de défendre ces mêmes lieux contre des décharges intempestives. Il a mis toute son énergie pour accéder à la protection actuelle que vous connaissez.

-M. BOUQUIN qui l'a particulièrement secondé dans ce travail par ses connaissances historiques et ses relations dans le « monde du patrimoine ».

L'aboutissement de leur engagement pour la protection du patrimoine qu'ils ont aimé est aussi notre vœu et nous espérons être digne de leur succéder.

Ne les oublions pas. MERCI A EUX.

Thérèse

Esthétique

9 rue Albert, La Maingot  
28300 Berchères St Germain

06 27 77 99 36



A l'institut ou à votre domicile  
Relaxation, Amincissement, palper rouler,  
Soins du visage, épilations, ...  
Vente de produits de beauté Bio

06 27 77 99 36

[www.theresa-esthetique.com](http://www.theresa-esthetique.com)

Pensez aux bons cadeaux  
Offrez de la relaxation



# Enfance – Sports - Loisirs

Le dimanche 25 octobre à la salle des fêtes de Berchères Saint Germain, le CMJ a organisé sa 1ère boum de la toussaint.

Tout avait été minutieusement préparé par les jeunes élus. La programmation musicale avait été organisée de façon à ce que les tous petits et les adolescents soient satisfaits.

Nous avons rencontrés des jeunes venus de Poisvilliers, preuve que cette première boum a dépassé les frontières de Berchères... La presse est également venue nous rendre visite et nous avons eu un petit article dans un quotidien Eurélien. La soirée s'est terminée peu avant minuit. Tous satisfaits, nous nous sommes promis qu'il y en aurait une 2è.

## Cimetière

Dans le cadre du réaménagement du cimetière décidé par le conseil municipal en juin dernier, certaines concessions feront l'objet d'une procédure de reprise de concessions en **état d'abandon**. Juste avant la Toussaint, des pancartes ont été placées devant les tombes jugées abandonnées ou devant faire l'objet de réparations. Les procédures seront lancées début mars pour les tombes dont les ayants droits ne se seront pas manifestés d'ici là. Cette procédure, qui dure trois ans à partir du procès verbal, nous permettra de reprendre les concessions, bien entendu seulement si les ayants droits n'ont pas accompli leur devoir d'entretien de la tombe.

Des pancartes ont été également placées devant les concessions expirées. Nous remercions les ayants-droits de se présenter en mairie pour leur renouvellement, faute de quoi la mairie procèdera à la reprise immédiate.

Nous remercions toute personne susceptible de donner des informations sur les titulaires de ces concessions de s'adresser en mairie, ou de contacter les adjoints responsables Antoine MALVOS ou Delphine JACQUES.

Environ les deux tiers du cimetière ont été traités, la partie Est sera traitée ultérieurement.

### Avis de la mairie de BERCHERES SAINT GERMAIN Procédure de reprise de concessions à l'état d'abandon dans le cimetière

Par application des articles L.2223-12, L.2223-13, L.2223-14, L.2223-15, L.2223-16, L.2223-17 et L.2223-18 du code général des collectivités territoriales, des avis de constatation d'abandon de concessions sont affichées en mairie et au cimetière.

Les ayants droits sont informés qu'il sera procédé dans ledit cimetière, le **vendredi 5 mars à 14h30**, au constat d'abandon dans lequel se trouvent ces concessions et sont invités en conséquence à assister audit constat ou à se faire représenter par mandataire dûment habilité.



# Fêtes

Le 14 juillet 2009



La décoration de Noël



## Urbanisme

Un courrier de la préfecture en date du 9 novembre 2009, nous annonçait que notre PLU avait reçu un avis favorable.

Des détails de forme ont été réglés lors d'une réunion avec le cabinet Roumet, en date du 2 décembre dernier. Le dossier est d'ores et déjà consultable pendant les heures de permanences en mairie.

Une enquête publique se déroulera du 15 janvier au 15 février 2010, un commissaire enquêteur recevra en mairie pendant cette période, pour répondre à vos questions.

Le dossier sera ensuite soumis aux différents parcours administratifs et courant avril 2010 nous auront notre PLU définitivement accepté.

# Quelques activités des classes maternelles et élémentaires du Regroupement Pédagogique de Berchères-Saint-Germain/Poisvilliers

## MAI

- Les classes de PS-MS et MS-GS se rendent à l'espace Rambouillet pour participer à une animation sur les arbres avec un garde forestier. L'après-midi, ils assistent à un spectacle de rapaces.

## JUIN

- La classe de Mme Suard rend visite à ses correspondants à Illiers-Combray pour une journée « piscine ».
- Les CE2 passent leur permis piéton et les CM1/CM2 leur permis cycliste.
- Les GS/CP et les CE1/CE2 font une journée initiation au cirque à Bailleau-Armenonville.
- Pour la kermesse, qui a lieu à la salle des fêtes de Berchères tous les enfants dansent, chantent ou jouent des sketches.
- Les CE2/CM1 et les CM1/CM2 visitent la commanderie d'Harleville.

## SEPTEMBRE

- Les PS/MS/GS visitent le salon de la Basse-Cour au Musée du Compa
- La classe de Mme Paton visite une exploitation de vaches laitières à Fontaine Simon.

## OCTOBRE

- La classe de Mme Aubry participe à une animation sur les familles d'aliments et comment bien se nourrir au COMPA.
- La classe de Mme Clichy participe à une animation au COMPA sur les oiseaux et sur les couleurs.
- Pour Halloween, les PS/MS et MS/GS, déguisés en épouvantails avec les CP/CE1, défilent dans les rues de Berchères.
- Les classes élémentaires sont inscrites à Musique à l'école.

## NOVEMBRE

- Les CP/CE1 et les CE2/CM1 participent à une animation au COMPA sur le développement durable (eaux, tri des déchets, Orisane).
- Un animateur d'Eure-et-Loir Nature intervient sur les mangeoires des oiseaux dans la classe des CE2/CM1

## DECEMBRE

- Intervention d'une animatrice du SIRTOM dans la classe de Mme Clichy
  - Les CE1/CE2 et les CM1/CM2 chantent avec les Bercheronettes
  - Le 18 décembre, toutes les classes fêtent Noël.
- Visite du père Noël à la maternelle, chants de Noël, distribution de cadeaux pour toutes les classes et goûter.

**Les enseignantes de l'école vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.**

Karine Ferraris, directrice et enseignante des PS/MS.

Fabienne Baranger, enseignante des PS/MS le vendredi.

Carole Paton, enseignante des MS/GS.

Nathalie Suard, enseignante des CP/CE1.

Isabelle Aubry, enseignante des CE1/CE2.

Bénédicte Clichy, enseignante des CE2/CM1.

Héloïse Faye enseignante des CM1/CM2



## Le Comité des fêtes

Le comité de fêtes, très heureux du succès de sa soirée Beaujolais (plus de 100 personnes ont répondu présentes!), souhaite vous retrouver aussi nombreux le 30 janvier à venir vous amuser en famille à la COURSE AUX MOTS. Un lot pour chaque participant. Buvette (cidre, café, chocolat, crêpes).



### Avis à la population !



En cette fin d'année, les Bercheronnettes lancent un avis de recherche... Y aurait-il parmi nos lecteurs, quelques âmes musiciennes prêtes à venir leur prêter main forte le vendredi soir à la mairie de St Germain ?

Les potentiels chanteurs sont également les bienvenus !  
Merci d'avance !

Renseignements le 22 janvier 2010 à la salle Gabriel.



Le 24 avril 2010, les Bercheronnettes organisent un repas dansant dans l'ambiance des années 60 70 avec leurs musiciens préférés.

Nous vous invitons à noter cette date dès aujourd'hui.

Tous les membres de l'association vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et leurs meilleurs vœux pour 2010.



Installateur agréé



### Portes automatiques

- Automatisation de portes et portails
- Portails Alu, Métallique (fabricant)
- Portes de garage

**Professionnels et particuliers**

1, rue de la Dragonnerie  
28300 Berchères Saint Germain

Portable 06 03 51 15 14 – Fax : 02 37 22 86 17

**02 37 22 86 00**

E-mail : ets.lamyjames@wanadoo.fr

*Le Confort à votre Service !!!*



# Association des Parents



## des Petites Canailles

2009 se termine et voici un petit rappel de ce que notre association a organisé cette année. C'est le 15 mars que notre traditionnel loto a eu lieu. Il a encore attiré beaucoup de monde. Puis, pour clore l'année scolaire, la kermesse s'est installée à la salle des fêtes pour la première fois. Tout le monde a pu ainsi mieux profiter du spectacle qui s'est déroulé sur la scène. Au début de l'année scolaire, notre association a versé une somme de 7 euros par élève du regroupement pédagogique afin de financer les cadeaux de Noël et les voyages de fin d'année. Notre spectacle de Noël intitulé « Bouffonneries » et présenté par Luc Aubard a rassemblé petits et grands le 12 décembre dernier.

Les dates à retenir pour 2010 :

C'est le 7 mars prochain qu'aura lieu le loto. Un pique-nique géant est prévu à Poisvilliers le 6 juin et la kermesse le vendredi 25 juin à la salle des fêtes.



Notre association a pour but d'organiser et de financer des activités pour tous les enfants du regroupement pédagogique.

Les membres de notre association : Stéphanie Ameline, Agnès Bidard, Nathalie Chavigny, Yannick Chemin Sandra Decet, Laurence Guille-Certain, Jean-Pierre Legrand, Christian Poirier, Karim Salhi

Contact : Nathalie Chavigny au 06.61.44.45.94